|  |  |
| --- | --- |
| pnud_logo | **PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT****TERMES DE REFERENCES** |
|  |  |
| **I. Informations sur le Poste** |
|  Titre du Poste :Type de contrat :Niveau :Superviseur Direct :Lieu d’affectation :Durée : | **Consultant(e) chargé(e) de l’élaboration d’un guide d’information et de formation sur la RSE des Sociétés Minières au profit des OSC et des Collectivités Territoriales des Zones Minières**Contrat de prestation Diplôme universitaire de niveau **Master** (ou plus) en lien avec les normes en matière d’exploitation minière ou environnementalesResponsable de la Composante Cohésion Sociale du Programme COSED Ouagadougou*Trente (30) jours à partir de la signature du contrat* |
|  |  |
| II. Contexte Organisationnel  |
| Le Burkina Faso est en proie à des attaques terroristes de plus en plus fréquentes et meurtrières ces cinq (05) dernières années,. Cette situation a exacerbé l’insécurité multidimensionnelle (personnelle, économique, politique, sociale, environnementale, sanitaire, etc.) des populations et mis en exergue non seulement la fragilisation de la cohésion sociale mais aussi la nécessité de sa promotion.Aussi, ces menaces à la sécurité portent-elles gravement atteinte aux efforts visant à relever efficacement divers défis de développement qui sont au cœur des actions des partenaires au développement du Burkina Faso.Prenant la mesure de la situation et pour aider le Burkina Faso à agir de façon intégrée sur les causes sous-jacentes à la crise qu’il traverse, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a initié le programme « État de droit, Sécurité et Cohésion sociale », qui a été approuvé par le Gouvernement du Burkina Faso en juillet 2019.D’une durée de deux (2) ans, ce programme est mis en œuvre avec l’accompagnement de partenaires tels que le Ministère en charge de la Justice, le Ministère en charge des Droits Humains, le Ministères en charge de la Sécurité et de la Défense, le Ministère en charge de l’Administration Territoriale, le Ministère en charge des Mines, les Organisations de la Société Civile et les Centres de recherche.L’objectif global visé par le programme est de répondre au contexte national caractérisé par « **une paix fragile et menacé**e ». Il s’attache ainsi à œuvrer à l’amélioration de l’efficacité des institutions d’ici 2021, afin que les populations du Burkina Faso, en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l’insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un État de droit.La mise en œuvre du programme s’articule autour de trois composantes : (i) **justice et Droits Humains;** (ii) **sécurité** et (iii) **cohésion sociale et réconciliation nationale**. Dans la composante **cohésion sociale et réconciliation nationale**, on retient de l’analyse du contexte national d’une part que la menace à la cohésion sociale est liée à plusieurs facteurs dont les pratiques de l’exploitation minière, les compétitions sur les ressources entre agriculteurs et éleveurs. D’autre part, elle révèle également que la faible valorisation des mécanismes et structures de prévention et de gestion des conflits favorise l’effritement du tissu social en termes du « vivre ensemble ». A terme, la mise en œuvre du **résultat 3.1** de la composante cohésion sociale et réconciliation nationale : « **les sociétés minières respectent les dispositions du code minier relatives à leurs responsabilités sociales et environnementales** » vise l’atteinte de deux (02) produits qui sont :* **Produit 3.1** : Les OSC et les responsables des collectivités territoriales disposent de connaissance et d'informations sur les dispositions du code minier relatives à la RSE des sociétés minières ;
* **Produit 3.2** : Les OSC disposent des capacités techniques et matérielles pour contrôler les activités des sociétés minières.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du **produit 3.1**, le programme attend renforcer les capacités des OSC et des responsables des collectivités territoriales des zones minières pour qu’ils disposent de connaissance et d'informations sur les dispositions du code minier relatives à la RSE des sociétés minières.Mais avant, il est nécessaire pour le Programme de disposer d’un guide d’information et de formation sur la RSE des sociétés minières.Étant donné que la Direction Générale de la Promotion de la Cohésion Sociale (**DGPCS**) la structure nationale de coordination et de mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de cohésion sociale au Burkina Faso, le PNUD a sollicité son appui technique pour la mise en œuvre des actions du volet cohésion sociale de la composante cohésion sociale et réconciliation nationale dudit programme.C’est fort de ce qui précède que le PNUD souhaite recruter un consultant (e) individuel national (e) au profit du programme « État de droit, Sécurité et Cohésion sociale » pour conduire la mission d’élaboration d’un guide d’information et de formation sur la RSE au profit des OSC et des collectivités territoriales des zones minières et d’assurer la formation au profit des groupes cibles ci-dessus mentionnés.Les présents termes de référence visent à préciser les conditions pour un bon déroulement de cette mission de consultance. |
| **III. Objectifs** |
| **3.1-Objectif général**L’objectif général est d’élaborer un guide d’information et de formation sur la RSE au profit des OSC et des collectivités territoriales des zones minières et d’assurer la formation au profit des groupes cibles ci-dessus mentionnés.**3.1-Objectifs spécifiques :*** définir le contenu d’information, sensibilisation, formation et de mise en pratique de la RSE structuré en modules assortis de séquences, d’objectifs pédagogiques et d’outils de formation, d’information, de mise en pratique. Le guide devra faire ressortir les informations suivantes : les principes et fondements de la RSE, la pratique de la RSE au Burkina Faso, les bonnes pratiques, les défis/enjeux de la RSE, les avantages pour les entreprises minières et les communautés des zones minières ;
* identifier des bonnes pratiques de la RSE dans les zones minières au Burkina Faso ;
* développer des modules de formation et des outils de formation, d’information, de sensibilisation et de mise en pratique de la RSE ;
* définir la méthodologie, l’organisation et l’évaluation des actions de formation, d’information-sensibilisation et de mise en pratique de la RSE ;
* proposer des techniques d’animation de la formation RSE, d’information sur les bonnes pratiques adaptées au public cible ;
* renforcer les capacités opérationnelles des OSC et des collectivités territoriales des zones minières pour une meilleure appropriation du guide d’information et le suivi-évaluation des actions des entreprises minières en matière de RSE dans leurs localités respectives.
 |
| **IV. Résultats attendus** |
| **4.1- Résultats attendus**Les résultats attendus à la fin de la prestation sont les suivants:* un guide d’information et de formation sur la RSE est disponible pour aider les OSC et les collectivités territoriales des zones minières dans l’information, la formation, la sensibilisation pour un engagement citoyen et responsable des communautés riveraines des sites miniers;
* des outils adéquats nécessaires pour le suivi-évaluation des actions en matières de RSE par les OSC et les collectivités territoriales des zones minières;
* les OSC et les collectivités territoriales des zones minières ont été formées à l’usage du guide d’information et de formation sur la RSE pour un engagement citoyen et responsable des communautés.

**4.2- Principaux livrables attendus****Livrable 1** : le guide d’information et de formation sur la RSE ;**Livrable 2** : le rapport de formation des OSC et des collectivités territoriales des zones minières du Burkina Faso ;**Livrable 3** : liste des outils de formation, de sensibilisation, d’information, d’évaluation;**Livrable 4** : liste des bonnes pratiques RSE au sein des entreprises minières au Burkina Faso.Les livrables devront être remis en langue française adapter aux publics cibles, en 10 copies imprimées en couleur et reliés ainsi que 3 supports électroniques (clés USB/disques durs, selon les besoins). |
| **V. Méthodologie**  |
| **La mission doit durer un (01) mois et commencera dès la signature du contrat et l'attribution du marché par une notification de la mission.** **5.1. Éléments généraux**Le/la consultant (e) devra fournir un projet de méthodologie de réalisation de la mission précisant le niveau de compréhension de la mission, y compris les outils qu’il/elle envisage d’exploiter pour atteindre les objectifs de la mission, ainsi qu'un plan de travail. La méthodologie doit démontrer comment les objectifs spécifiques seront atteints au cours de la mission.**5.2. Activités / méthodologie spécifique*** Evaluation du niveau en RSE des différentes OSC et collectivités territoriales des zones minières du Burkina Faso (diagnostic de l’existant en termes d’outils, de modules de formation, expériences, connaissances, pratiques);
* Le consultant collaborera avec un groupe de travail constitué du PNUD/COSED, de la DGPCS et d’autres personnes ressources au besoin;
* Élaboration et validation du plan et de la méthodologie de travail;
* Réunions intermédiaires de validation des livrables;
* Production d’un rapport provisoire;
* Réunion de pré-validation du rapport provisoire par le comité de suivi;
* Organisation d’un atelier de validation du rapport final.
 |
| **VI. Supervision**  |
| Le soumissionnaire travaillera en étroite relation avec le Responsable de la Composante Cohésion Sociale du Programme COSED à qui il/elle rendra régulièrement compte du niveau de réalisation de l'activité. Le suivi des travaux se fera par un comité qui sera désignée à cet effet. Ce comité aura la charge de vérifier si la méthodologie proposée par le consultant permet d'atteindre les objectifs escomptés d'une part et de vérifier si la méthodologie validée par le commanditaire est celle appliquée sur le terrain d'autre part.Les membres du comité de suivi ne sauront dépasser 10 personnes. Le comité de suivi peut faire appel à toute personne de ressource dont les compétences sont jugées nécessaires. Le comité de suivi se réunit sur convocation expresse (**sms ; whatsApp, mail**) de son président à chaque fois que de besoin jusqu’à l’adoption officielle du guide d’information et de formation sur la RSE et le plan de formation. |
| **VII. Rapports** |
| A la fin de la mission, le/la consultant (e) devra soumettre un rapport provisoire à valider au cours d’une réunion avec le comité de suivi et un rapport définitif ayant pris en compte toutes les observations précédemment faites au cours de cette réunion de validation et le plan de formation des OSC et des collectivités territoriales des zones minières. |
| **VIII. Compétences** |
| **8.1. Valeurs intrinsèques*** Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales des Nations Unies;
* Favoriser la vision, la mission, et les buts stratégiques du PNUD;
* Démontrer sa capacité d’exercer dans un environnement ne tenant pas compte de la différence culturelle, de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité;

Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d’initiative développé**8.2. Compétences fonctionnelles*** Planification et organisation;
* Communication;
* Capacité d’adaptation;
* Esprit d’équipe;
* Bonne capacité de rédaction en français.
 |
| **IX. Qualifications** |
| Education : | Le consultant doit être titulaire d’un diplôme universitaire (école de commerce, école d’ingénieur, IEP, Université) de niveau Bac+5 en développement durable/RSE ou diplôme équivalent. |
| Expérience | * Au minimum 5 ans d’expériences professionnelles dans le domaine Développement Durable, conduite du changement ou au sein d’une direction RSE;
* Solides connaissances pratiques en RSE: déclinaison du développement durable par secteur d’activité, connaissance des normes ISO 26000, ISO 14001 et autres référentiels relatifs à la RSE, connaissance des grands concepts et des nouveaux business model;
* Avoir de solides expériences en tant formateurs des acteurs de l’écosystèmes dans l’implémentation de la démarche RSE au Burkina Faso;
* Avoir de solides savoir-faire dans l’appui-conseil et l’encadrement des entreprises minières pour l’implémentation d’une démarche RSE en leur sein;
* Avoir une bonne connaissance de l’écosystème des mines au Burkina Faso;
* Posséder une expérience dans l’utilisation des méthodes rapides et participatives, de la conception des études quantitatives, de l’échantillonnage et d’analyse de données;
* Une expérience avec le PNUD ou toute autre Agence du Système des Nations-Unies serait un atout;
* Être capable de travailler sous pression et en équipe.
 |
| Langues : | * Pratique courante du français (écrit et oral).
 |
| **X. Condition de participation** |
| Etre un individu libre de tout engagement contractuel pendant la durée du contrat.Soumettre un dossier de candidature comprenant un CV, une offre technique et une offre financière.**10.1.** **Contenu de la proposition technique** Une offre technique ressortant les éléments ci-après:* La lettre de soumission de candidature;
* L’analyse et la compréhension des termes de référence;
* La méthodologie de travail;
* Un chronogramme d’exécution de la mission;
* Le curriculum vitae actualisé et signé;
* Au moins deux (02) attestations de travaux de similaires;
* 03 références au moins faisant ressortir que le (la) consultant (e) a déjà rendu des services similaires.

La méthodologie proposée par le/la candidat (e) retenu (e) pourra être amendée par la suite à la lumière de la revue documentaire et les exigences de l’organisation en la matière pour être soumis à la validation du comité d’évaluation et/ou de suivi.**10.2. Contenu de la proposition financière**Une offre financière présentant les détails estimatifs:* il est demandé au/à la consultant (e) de préparer le tableau de coûts sous forme d'une enveloppe distincte de la réponse à l'invitation à soumission. Tous les coûts et tarifs doivent être exempts de toute taxe, le PNUD étant exonéré d'impôts;
* le formulaire doit être utilisé pour préparer le tableau des coûts qui se compose des honoraires, des indemnités de subsistance (s'il y'a lieu) et divers.

**NB**: les frais liés à l’organisation des ateliers seront pris en charge directement par le programme.Le calendrier des paiements sera accepté à la signature du contrat et sera progressif en fonction de la séquence des livrables. Le paiement définitif sera effectué après la livraison des livrables et l’évaluation satisfaisante. |
| **XI. Méthode de sélection** |
| La proposition technique est évaluée sur la base de son degré de réponse à la mission (Termes de Référence).Les candidatures reçues seront évaluées sur la base de leurs qualifications et leurs expériences. Ainsi, les consultants intéressés sont invités à soumettre dans des enveloppes séparées une proposition technique (bref exposé de la méthodologie/approche à appliquer pour exécuter le travail) ainsi qu’une proposition financière détaillée.L’évaluation des propositions se déroule en deux temps. L’évaluation de la proposition technique est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières. La proposition technique est évaluée sur la base de son degré de réponse aux termes de référence. La proposition financière des soumissions ne sera considérée que pour les soumissionnaires qui remplissent les critères requis et ayant obtenu au moins un score de 70% après l’évaluation de leurs offres techniques. Lors d’une deuxième étape, les offres financières de tous les Soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 70% seront comparées. L’approche utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (ou score combiné): elle combine les qualifications des soumissionnaires ayant obtenu au moins un score de 70% à l’issue de l’évaluation de l’offre technique et leurs propositions financières. La proposition financière représentera 30% de l’ensemble des points de l’évaluation du soumissionnaire. Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu le pourcentage le plus élevé, après la combinaison des scores de l’évaluation de l’offre technique (représentant 70% du total) et ceux de l’offre financière (représentant 30% du total). |
| **XII. Présentation des offres** |
| La proposition technique et la proposition financière seront préparées dans des enveloppes séparées contenues dans une grande enveloppe portant la mention « **Offre pour le** **recrutement d’un (e) consultant (e) individuel(le) national pour élaborer un guide d’information et de formation sur la RSE au profit des OSC et des collectivités territoriales des zones minières** ».Les candidats intéressés doivent faire parvenir leurs offres technique et financière avant **le 26 octobre 2020** à 10 heures 00 minutes à l’adresse offres.burkina@undp.org.**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.** Les offres parvenues hors délai ne sont pas recevables |